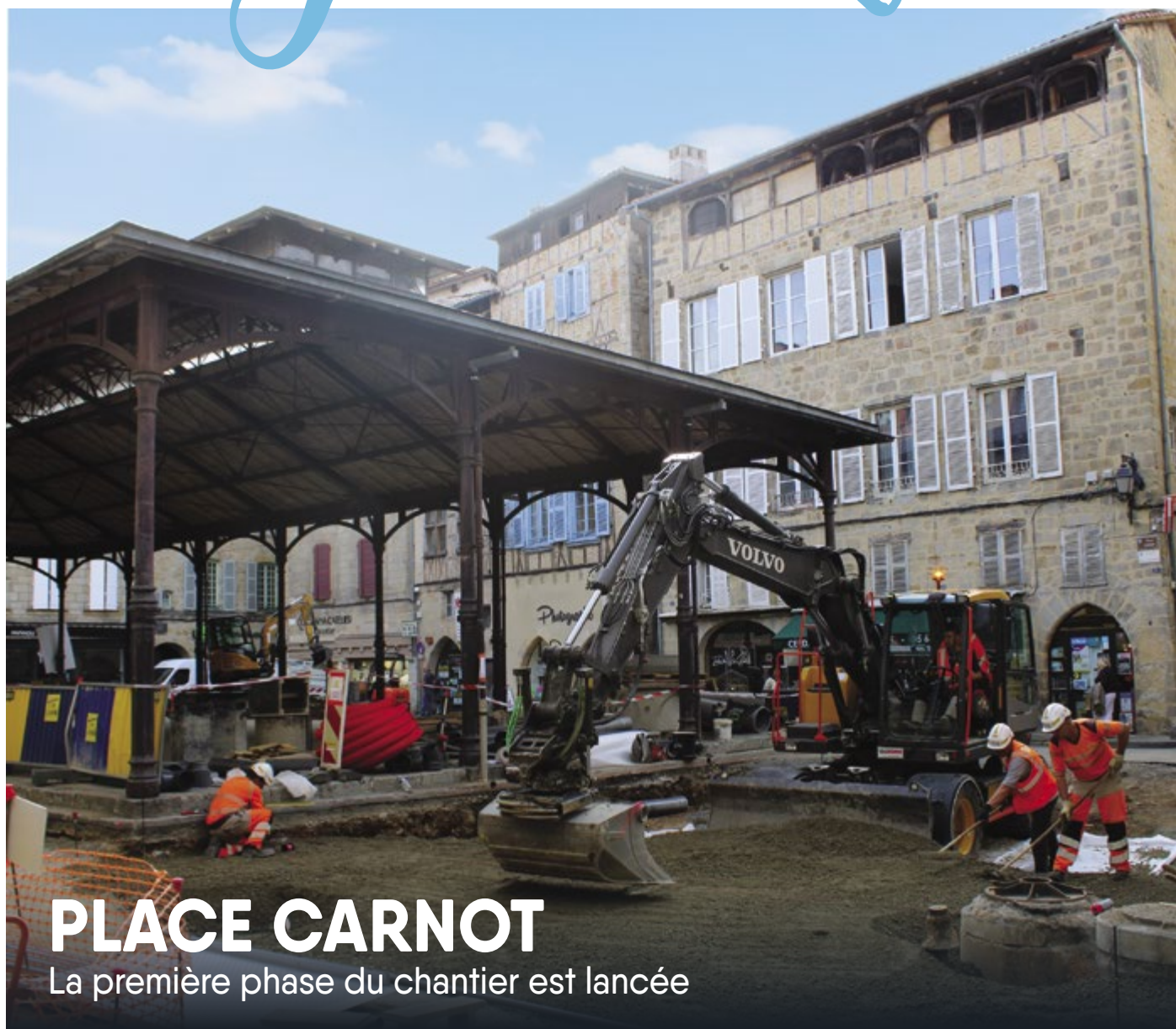


NOTRE VILLE

Figéac infos

octobre 2023



PLACE CARNOT

La première phase du chantier est lancée

OBJETS D'ART RELIGIEUX

Un patrimoine à préserver
et à restaurer





vooter.

PARTICIPEZ
À LA VIE DE LA CITÉ

REJOIGNEZ
LE GROUPE VOOTER
“FIGEAC MA VILLE”

Code groupe
Figeac46100



Édito



04-05 //

Agir durablement

07 -09 //

Améliorer le cadre de vie

10-11 //

Valoriser le patrimoine

12-13 //

Soutenir l'action culturelle

15-17 //

Accueillir et accompagner

16 //

Prévenir et protéger

18 //

Espace réservé à l'expression
des conseillers municipaux

Vivre-ensemble

À la lueur des jours qui raccourcissent et de l'automne qui s'installe, nous observons l'actualité nationale qui ne cesse de s'assombrir.

En ces temps où la cohésion, le lien social et le vivre-ensemble sont plus importants que jamais, nous ne devons pas oublier l'importance de l'accueil et de l'accompagnement. C'est le rôle joué par la Résidence Bataillé où nos aînés trouvent un havre de paix et de convivialité. C'est le rôle joué par le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour apporter bienveillance et solidarité aux personnes qui en ont besoin. C'est le rôle joué par le Centre social et de prévention Nicole Paulo qui, au-delà des familles, s'engage dans la résolution de conflits avec le conciliateur de justice et la réussite de nos jeunes avec le dispositif d'accompagnement à la scolarité.

Le vivre-ensemble. C'est l'objectif recherché lorsque nous refaisons un carrefour dangereux ou refaisons le sol d'une place emblématique difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite. C'est aussi ce que nous visons lorsque nous installons des abris à vélo et des cendriers interactifs.

Qu'elles soient structurantes ou simplement anecdotiques, ces actions tendent toutes vers un mieux vivre-ensemble, tout en participant à renforcer divers aspects comme la sécurité, la propreté des rues, la solidarité...

À Figeac, ce bien vivre-ensemble, nous pouvons le faire grandir sur une identité commune dont la culture et le patrimoine forment le socle. C'est pourquoi, ce numéro met également en lumière les actions mises en œuvre pour préserver et encourager notre patrimoine culturel.

André MELLINGER

Maire de Figeac

Vice-Président du Département du Lot



Retrouvez toute
l'actualité de votre
commune sur la page
Facebook
@VilledeFigeac !

Bulletin d'informations
Octobre 2023

N°29

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité : Pub Vision/ Ville de Figeac

Impression : Reprint - Tirage : 7000 ex -
imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : octobre 2023

Design graphique : Agence Place Publique

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} août au 30 septembre 2023

Naissances :

Amaury Vieyres ; Marcel Peraud Sagnol ; Apolline Guitton.

Mariages :

23 août : Alexis Crochet et Pauline Azaïs

26 août : Kévin Pinto et Mélodie Breysse

26 août : Florian Delpech et Coralie Palitta

16 septembre : Philippe Souillé et Stéphanie Granouillac

Décès :

Nathalie Plouvier ; Annie Bailly-Maitre ; Nicolas Noulard ; Elodie Ricard ; Gabriel Morand ; Alexis Dellac ; Edith Gineste ; Gérard Cournède ; Claude Fabre ; Janine Dehermann-Roy ; Brigitte Cadiergues ; Michèle Latapie ; Jacques Leroux ; André Collet ; Simone Daynac ; Marcel Péfaure ; Jocelyne Cassin ; Andrée Mis ; Marie Vagney ; Jean-Hervé Rédou ; Claude Gantou ; Emile Planquelle ; Paulette Lacroux ; Michel Arbion ; Madeline Simons.



Initiation au compostage par les agents du Syded du Lot avant la distribution des kits aux participants.

« Je me mets au compost ! »

Une bonne résolution à adopter avant la fin de l'année

En complément des actions menées par la Ville, le Grand-Figeac et le Syded du Lot mènent actuellement une opération de sensibilisation au compostage avec distribution gratuite de kits individuels (*) sur le territoire intercommunal. L'occasion pour les habitants de s'informer sur cette pratique et de s'équiper afin d'anticiper l'obligation de tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024 (**). Alors, à vos marques, prêts... compostez !



À Figeac, trois rendez-vous ont été programmés. Vous n'avez pas pu participer à celui du 12 octobre ? Deux autres sessions se tiendront **jeudi 16 novembre et lundi 27 novembre** au stade de Londieu, entre 15h et 19h. **Pour s'inscrire, rendez-vous sur le site www.grand-figeac.fr.**

LE COMPOSTAGE, UN GESTE ESSENTIEL POUR RÉDUIRE LA PRODUCTION DES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

Les biodéchets représentent encore près de 30% des ordures ménagères dans le Lot qui pourraient être détournées de la poubelle noire. Plutôt que d'être incinérés ou enfouis à l'extérieur du département, ils peuvent être valorisés en fertilisant naturel pour les potagers et les espaces verts grâce au compostage.

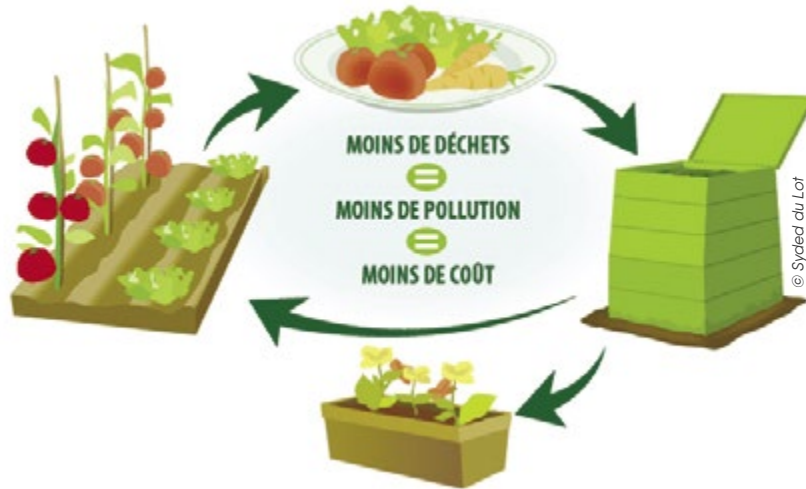
Pour réduire l'impact environnemental de nos déchets et surtout limiter les coûts liés au transport et au traitement qui impactent les collectivités de collecte et se répercutent sur le montant de la facture des ménages, **la solution est de diminuer le tonnage des ordures ménagères, notamment en compostant.**

(*) offre réservée aux foyers qui ne sont pas déjà équipés et limitée à un kit par foyer.

(**) conformément aux dispositions de la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) de 2020.



Pour les foyers disposant d'un jardin, le compostage individuel est préconisé. Pour les autres habitants, l'alternative est l'utilisation des composteurs collectifs mis en place par la commune, via le Syded du Lot qui accompagne la démarche.

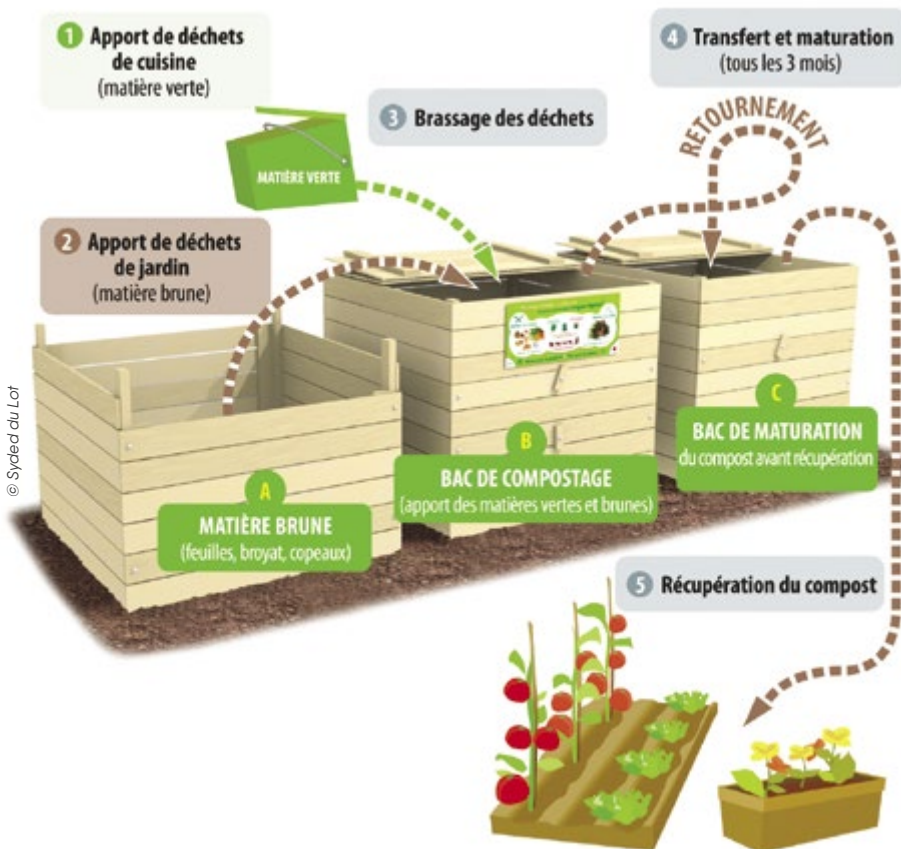


COMPOSTEURS COLLECTIFS : LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

Mi-octobre, un 19^{ème} composteur collectif a vu le jour à Figeac. **Installé place Besombes, il vient compléter le maillage du centre-ville souhaité par la municipalité.** Après l'ouverture au public de celui du Centre Social, trois autres dispositifs ont récemment été installés : rue du Claux, rue d'Ajou et place Sully.

Ouvert à tous, il s'adresse en priorité aux habitants du quartier qui ne possèdent pas d'espace suffisant pour accueillir un composteur individuel.

La **prochaine implantation est prévue place Louis Lacombe, en 2024** une fois les travaux de la place Carnot terminés.



Vous souhaitez participer à la démarche et être référent compost sur un prochain projet ?

Faites-vous connaître auprès de la mairie (secretariat.general@ville-figeac.fr) ou du Syded (peon@syded-lot.fr).



autour de bébé
adbb

Votre magasin vous accueille

Lundi : 14h30 - 19h

Du mardi au samedi : 9h30 - 12h / 14h30 - 19h

58 avenue de Cahors - 46100 FIGEAC - Tél. 05 65 34 33 15 - Jouets SAJOU FIGEAC - adbb_sajou_figeac



MENUISERIES GANGA

FABRICANT - INSTALLATEUR

Fenêtres, portes, volets, portails, clôtures, pergolas, Isolation
PVC / ALU

Z.A. LARIVE - 46270 BAGNAC-SUR-CÉLÉ

Tél. 05 65 40 18 36

Mobile : 06 29 34 08 20

menuiseries-ganga.fr



GÉRARDIN ÉLAGAGE

Toutes tailles / Abattage
Débroussaillage

DAMIEN GÉRARDIN
Chemin du mas de Lacombe
46100 FAYCELLES

06 67 93 06 90

damiengerardin@hotmail.fr

Marius LAGRANGE



COUVERTURE - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ
ISOLATION - DÉMOUSSAGE

33 quater, av Joseph Loubet
46100 FIGEAC

05 65 34 00 54
www.couverture-lagrange.fr



Carrefour Saint-Martin

Réaménagé pour améliorer la sécurité et l'accessibilité

Mi-septembre, le Grand-Figeac, en concertation avec la Ville de Figeac, a lancé les travaux de requalification du carrefour situé entre l'avenue Emile Bouyssou et l'allée Victor Hugo. Le projet s'inscrit dans la continuité du réaménagement du quai Bessières et concerne à la fois la voirie et les espaces publics.

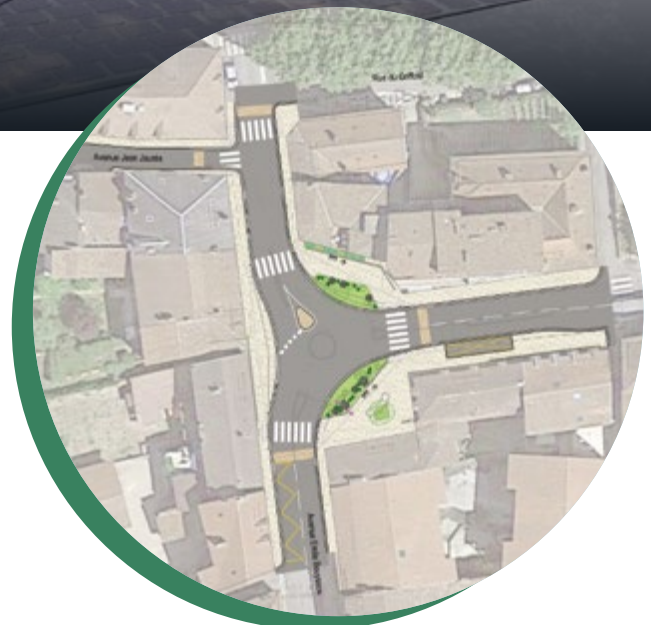
Ce carrefour est traversé par un important flux routier en provenance/direction de Rodez (RD 840) et de Villefranche-de-Rouergue (RD 822). Situé à la croisée des axes desservant le centre ancien, la gare SNCF et bordé de plusieurs commerces, il est également emprunté par de nombreux piétons.

Sa configuration actuelle et ses abords posent plusieurs problématiques liées à la circulation routière et à l'accessibilité piétonne. Le projet prévoit donc de revoir entièrement la géométrie du carrefour afin d'améliorer et de sécuriser son fonctionnement et celui des axes attenants (liaisons avec le pont Gambetta et l'avenue Jean Jaurès) ainsi que l'accès à l'arrêt de bus.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confiée au cabinet Urbalink et les travaux aux entreprises SAT et Gregory.

En raison de travaux complémentaires sur le réseau pluvial et celui d'assainissement, le chantier a pris un peu de retard sur le calendrier initialement prévu. Il se poursuivra jusqu'à fin novembre.

Comme pour tous les aménagements, le chantier occasionne des perturbations et des nuisances que les services techniques et les entreprises tentent de réduire au maximum.



LES OBJECTIFS DU PROJET

- **apaiser la circulation**
suppression du giratoire, recalibrage de la voirie, création d'un plateau surélevé et instauration d'une zone 30 km/h
- **améliorer l'accessibilité pour les piétons**
continuité et élargissement des trottoirs (normes PMR), revêtement en béton désactivé
- **sécuriser les cheminements et traversées piétonnes**
installation de potelets, de barrières et de bandes podotactiles
- **mettre en valeur les espaces publics**
végétalisation et installation de bancs
- **valoriser les commerces de proximité**
création d'une place de livraison



Les travaux courant octobre.

Place Carnot

La première phase du chantier est lancée

Depuis le 18 septembre, les entreprises sont à pied d'œuvre aux abords de la place Carnot. Les travaux ont débuté par le traitement de la liaison entre les places Champollion et Carnot et la place Louis Lacombe dont le pavage est en cours. Jusqu'à mi-décembre, ils se poursuivront sur la périphérie de la halle. Le chantier sera ensuite interrompu durant deux semaines et l'espace rendu aux commerçants et aux Figeacois pour les fêtes de fin d'année. Il reprendra début janvier pour une seconde phase qui concernera essentiellement le carreau central de la halle.



Le 5 octobre dernier, élus et partenaires du projet étaient réunis sur site pour poser symboliquement les premiers pavés du chantier.

André Mellinger, maire de Figeac entouré de Serge Rigal, président du Département du Lot, Vincent Labarthe, président du Grand-Figeac, Emmanuelle Plantier Lemarchand, sous-préfète de Gourdon, Chantal Lacassagne, suppléante de la députée du Lot et Rudy Blanc, architecte paysagiste représentant l'équipe de maîtrise d'œuvre, a rappelé **l'enjeu du projet** : valoriser cette place emblématique afin de **créer un espace public réunifié et repensé sur le mode des usages partagés et de la circulation apaisée.**

LA HALLE

« SE REFAIT UNE BEAUTÉ »

Dans quelques mois, la halle aura son nouvel écrin. Pour mettre en valeur son architecture et favoriser une intégration harmonieuse au cœur de la place réaménagée, la Ville a décidé de repeindre entièrement la structure de l'édifice.

Il y a quelques jours, l'entreprise SAPI a débuté son intervention par un lavage haute pression pour préparer le support avant de procéder à la **mise en peinture de la charpente métallique et de la volige**. Ce chantier durera un peu plus d'un mois et s'intercalera avec les autres phases de travaux sur la place.

En accord avec l'architecte des Bâtiments de France, c'est un gris légèrement vert qui a été retenu pour la partie métallique (piliers et charpente). Cette teinte répond à un contexte historique en rappelant la fonte et les structures de l'ère industrielle du XIX^{ème} siècle. De plus, elle s'harmonisera avec l'ambiance chromatique de l'ensemble des façades de la place (pierre, pans de bois). Pas de changement de couleur pour les voliges bois qui seront repeintes en gris très clair.

UNE HALLE EMBLÉMATIQUE, UNE EXPOSITION POUR L'HISTOIRE

En parallèle du chantier, pour accompagner la transformation de la place, une exposition élaborée par le service commun du patrimoine de Figeac et du Grand-Figeac sera présentée **à partir du mois de janvier**.

Des panneaux sur l'histoire de la place Carnot seront déployés sur le site incitant les habitants à découvrir, au fil des semaines, l'évolution du Moyen Age à nos jours, de cet espace au cœur de la cité. De la naissance de la place au XIII^{ème} siècle au programme d'aménagement actuel, c'est une partie de l'histoire de Figeac, entre pérennité et transformations, qui sera relatée et mise en image.

Vite dit



Un nouvel abri vélo rue de Colomb.

MOBILITÉS DOUCES De nouveaux abris vélos

Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces, la Ville a mis en place dernièrement de nombreux mobiliers pour permettre aux cyclistes de stationner leur vélo en toute sécurité.

Des arceaux ont été implantés en différents lieux du centre-ville comme aux abords des écoles. Des abris vélos sont venus compléter le dispositif: au parking des Carmes (abri sécurisé avec digicode), sur le parking du centre hospitalier et, dernièrement, **rue de Colomb**, dans l'espace mitoyen au local poubelles.

Le parvis de la gare et le parking de l'avenue des Poilus, situé à proximité, ont également été équipés d'abris vélos sécurisés, implantés et financés par la SNCF.

PROPRETÉ URBAINE Le cendrier sondage, une idée originale pour collecter les mégots

Pour inciter les fumeurs à ne plus jeter leurs mégots de cigarettes au sol, la municipalité expérimente depuis quelques semaines un dispositif original, déjà adopté par de nombreuses villes en France : le cendrier sondage. Un premier a été installé cet été rue Lucien Cavalié, à proximité de l'Office de Tourisme et un second a vu le jour dernièrement place Champollion, à côté du musée.

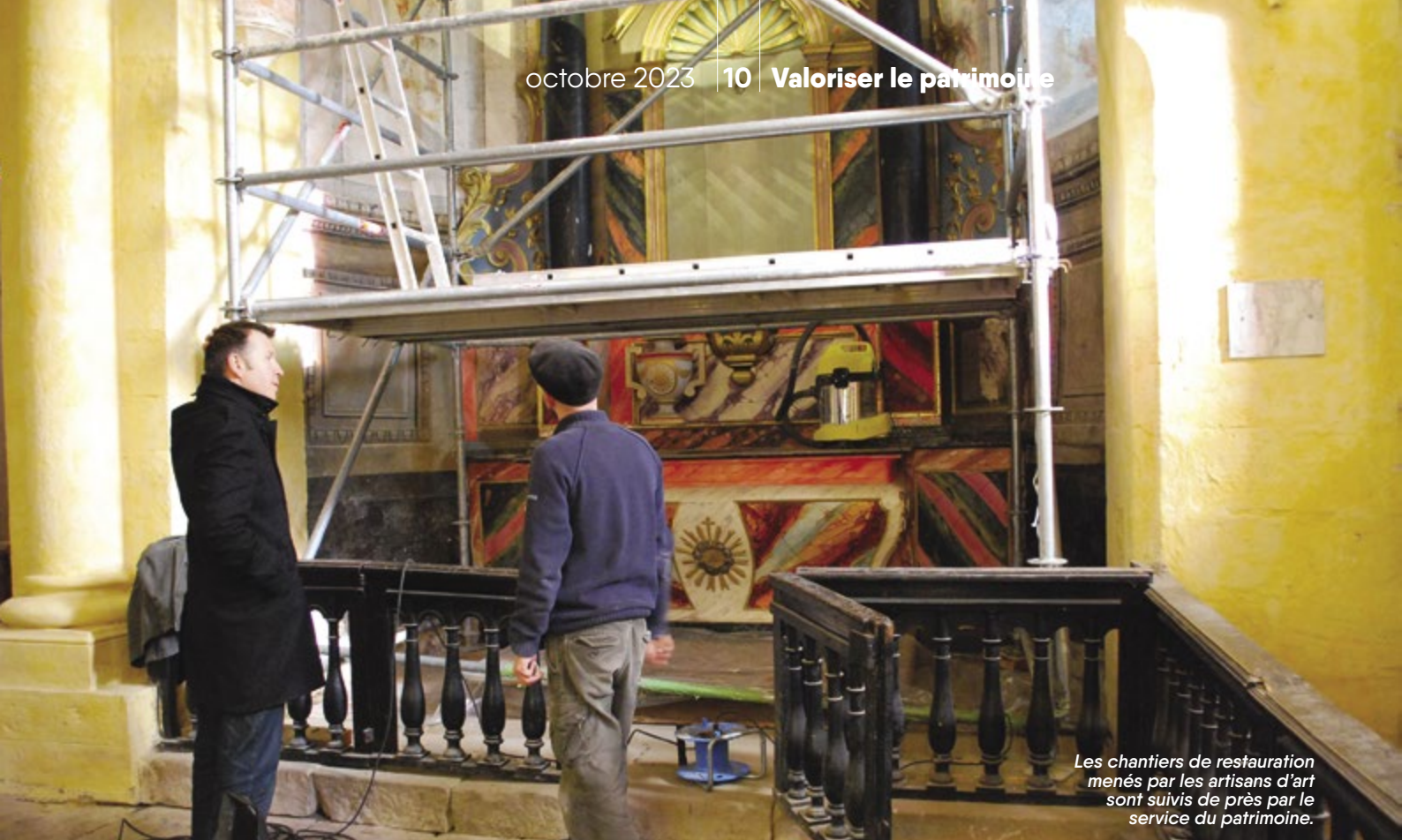


L'idée est d'interpeller les fumeurs par une question avec deux réponses possibles pour qu'ils votent en déposant leur mégot dans un des deux compartiments du cendrier :

- En combien de temps la nature élimine-t-elle un mégot : entre 2 et 5 mois ou entre 2 et 5 ans ?
- Combien de mégots sont jetés au sol en France chaque jour : plus de 2 millions ou plus de 20 millions ?

Une manière ludique de sensibiliser les citoyens à leur environnement pour les amener à devenir plus responsables et à changer de comportement.

Si le concept fonctionne bien, de nouveaux dispositifs pourraient être déployés sur d'autres lieux de passages, fortement fréquentés.



Les chantiers de restauration menés par les artisans d'art sont suivis de près par le service du patrimoine.

Objets d'art religieux

Un patrimoine à préserver et à restaurer

Les églises et les nombreux objets d'art qu'elles abritent font partie de l'histoire de Figeac et de ses habitants. Un patrimoine riche qu'il est important de sauvegarder car il participe à l'attractivité de la commune. Depuis 20 ans, la Ville a mis en place un programme pluriannuel de restauration pour que ces œuvres uniques retrouvent toute leur splendeur et soient mises en valeur au sein de nos monuments.

Entre 2001 et 2003, l'église Notre-Dame-du-Puy a connu une campagne importante de restauration intérieure et d'embellissement durant laquelle les boiseries et les deux tableaux du retable majeur ont été entièrement restaurés.

En parallèle, un inventaire détaillé de l'ensemble du mobilier et des objets présents dans les trois églises de la commune a été réalisé par le service du patrimoine. Ce recensement a concerné les objets protégés au titre des Monuments historiques et tous les autres, non protégés.

À partir de là, une réflexion s'est engagée sur la mise en place d'un programme pluriannuel de restauration visant des œuvres conservées en réserve ou présentes dans les églises mais en mauvais état. Le choix des objets et la décision de les réintégrer dans une

église plutôt qu'une autre doivent être en cohérence avec l'histoire et les caractéristiques artistiques du monument qui les accueillera.

Dans la continuité de la mise en valeur de Notre-Dame-du-Puy, la Ville a choisi en 2003 de lancer la restauration des retables mineurs et de plusieurs objets d'art (statues, tableaux, chaire à prêcher, cuve de fonds baptismaux...) datant pour l'essentiel des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, période d'intense création artistique dans cet édifice.

En 20 ans, un travail considérable a été réalisé sur cette église. Tous les retables, les tableaux exposés dans les bas-côtés et de nombreuses statues ont été restaurés. Ces éléments de décor participent à l'attrait du lieu pour les visiteurs tout au long de l'année et lors des visites guidées.



Retable Saint-Jacques



Vierge à l'Enfant



Les 12 toiles des apôtres à l'église des Carmes

À l'église des Carmes, on retiendra la **restauration d'une série de 12 tableaux représentant les apôtres**. Un bel ensemble pour lequel la commune a obtenu une inscription aux Monuments historiques. Réalisées au milieu du XIX^{ème} siècle, ces toiles avaient été retirées en 1982 lors de travaux de réfection de la toiture et stockées en réserve. Après deux ans de restauration, **les toiles ont été réinstallées en 2019 dans la nef et le chœur** conférant un nouvel attrait à l'église des Carmes, qui, au moment de la Révolution, avait été privée de ses attributs religieux.

L'abbatiale Saint-Sauveur est moins riche en objets classés et ne possède que très peu d'éléments antérieurs à la Révolution. Les objets qu'elle abrite sont en outre en meilleur état de conservation que ceux de Notre-Dame-du-Puy. Après le meuble de sacristie en 2019, la Ville a choisi de faire restaurer **un tableau du début du XIX^{ème} siècle, représentant saint Crépin et saint Crépinien**, réinstallé début 2023 dans le déambulatoire de l'abbatiale.

Ces opérations de restauration, délicates et complexes, nécessitent des savoir-faire spécifiques et une grande technicité. C'est pourquoi elles sont confiées à des artisans d'art qualifiés et s'échelonnent souvent sur plusieurs mois. Ces professionnels sont amenés à intervenir sur différents supports et matériaux : toile peinte, cadre et châssis en bois, pierre, dorures, etc. La plupart des artisans d'art auxquels la Ville a fait appel (Matthieu Malbrel, Christian Schmitter, Sandrine Cailhol et Dina Mucci) sont installés dans le Lot.



Saint Crépin et saint Crépinien

Les protocoles de restauration des œuvres sont en outre élaborés avec des conservateurs du patrimoine du ministère de la Culture et du Département du Lot.

Les restaurations conduites depuis 2001 représentent un montant total de 285 236 € HT. Chaque année, la Ville consacre un budget d'environ 20 000 € pour mener à bien ce programme pluriannuel. **Le taux de subvention obtenu pour ces opérations avoisine les 60 %.**



LE SAVIEZ-VOUS ?

Comme pour les bâtiments, l'inscription ou le classement d'une œuvre au titre des Monuments historiques est géré par le ministère de la Culture. La commune peut toutefois solliciter la protection d'un objet au regard de son intérêt artistique et historique. Obtenir ce statut d'objet protégé permet à la Ville de bénéficier pour sa restauration du soutien financier de l'État, de la Région Occitanie et du Département du Lot.

Partenariat culturel

Soutenir la création artistique

Afin d'encourager le travail et la créativité des artistes locaux, de promouvoir le savoir-faire des artisans d'art, la commune de Figeac initie des partenariats autour de projets originaux qui participent également au rayonnement de la Ville et de tout le territoire.

DE LA SCULPTURE...



Inspirée de la pierre de Rosette, utilisant trois écritures différentes, l'œuvre présente un extrait traduit en pictogrammes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Les hommes naissent libres et égaux en droits ».

En 2022, à l'occasion du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion, la Ville invitait **Lysa Sarkis, artiste peintre et plasticienne** originaire de Figeac, à participer à l'événement « Euréka ».

Cette dernière qui expose ses œuvres à travers le monde, est restée très attachée à sa ville natale et a accepté volontiers. Son travail autour d'une Écriture universelle a donné lieu à l'exposition « *Universalitas* », composée de quatre tableaux, présentés au musée Champollion et d'une sculpture, installée sur le parvis de l'Hôtel de Ville durant quatre mois. Cette œuvre, réalisée en collaboration avec Philippe Riesenmey, tailleur de pierres, a ensuite été acquise par la commune. **Aujourd'hui mise en valeur dans le jardin de la gare, la stèle invite les voyageurs à découvrir Figeac, la place des Écritures et le musée Champollion - Les Écritures du Monde.**

Plus récemment, la Ville a signé une convention de partenariat culturel avec **Laurence Saunois, artiste peintre** installée à Figeac, pour l'accompagner dans un projet d'envergure.

Depuis plusieurs mois, cette dernière travaille sur une œuvre monumentale intitulée « *Nympheus Luminansis* » : **dix grandes toiles** inspirées par les nénuphars du jardin d'eau de Claude Monet à Giverny. La première, dévoilée sur les réseaux sociaux, a été repérée par un directeur de tournée américain qui a proposé à l'artiste de présenter la série à travers les États-Unis en 2026 et 2027. Depuis, Laurence Saunois se consacre entièrement au projet. **Fin 2025, avant de partir outre-Atlantique, les œuvres seront exposées en avant-première à la salle Balène.** Un engagement pris par l'artiste qui tient à dévoiler son travail à Figeac, là où tout a commencé.

Pour en savoir plus, retrouvez le reportage de Canal fi sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique Kiosque / juin 2023).

... À LA PEINTURE,



Laurence Saunois devant l'un des premiers tableaux de la série « *Nympheus Luminansis* ».

Vite dit



ANCIENNE POUDRIÈRE

La Ville en confie les clés à l'association Declam'

Le 30 septembre, Dimitri Hugon et Walter Prat, représentant l'association Declam', se sont vu remettre par le maire, André Mellinger, les clés de la Poudrière, édifice atypique du patrimoine vernaculaire situé chemin du Moulin de Laporte et récemment restauré.

Depuis 2016, l'association anime et met en valeur une parcelle jouxtant la Poudrière, propriété de la commune

... EN PASSANT PAR LA POTERIE

© Argilot



Les lauréates du concours 2023 entourées des membres du jury.

Depuis deux ans, l'association Argilot organise au mois de juillet un marché des potiers à Figeac. Durant deux jours, place de la Raison, une trentaine d'exposants présentent leur savoir-faire à travers des **pièces en céramique uniques**. Dans ce cadre, un concours est organisé et trois prix sont remis : **le premier prix est décerné par la Ville, qui fait l'acquisition de l'œuvre lauréate**, et les deux autres par le public.

Le concours 2022, a récompensé l'œuvre de **Christine Bérard**, céramiste à Montflanquin. Inspirée par les recherches de Champollion sur les hiéroglyphes, elle a estampé et gravé sa céramique, intitulée « *Graphie* », de lettres connues et d'une écriture cursive volontairement incompréhensible afin de plonger ceux qui l'observent dans la peau de déchiffreurs.

En 2023, c'est **Delphine Bedel**, céramiste à Aurillac et originaire de Figeac, qui a remporté le premier prix avec son œuvre « *Guerre et Paix* ». Deux sphères représentant chacune une planète, l'une aux couleurs noires percées de fil de fer évoque le chaos, l'autre, réalisée dans des tons plus doux et ponctuée de vert, suggère, au contraire, la sérénité.

Ces deux œuvres sont exposées à l'Hôtel de Ville, l'une en salle du Conseil Municipal, l'autre au premier étage, à côté du bureau du maire.



située le long du Célé où se trouve une grande partie des jardins familiaux. Depuis huit ans, ce jardin partagé permet à des habitants de vivre une aventure collective, marquée par la pratique du jardinage, la transmission, la solidarité, le lien social et la sensibilisation aux questions alimentaires et environnementales.

La mise à disposition gratuite du bâtiment, permet aujourd'hui aux usagers du jardin partagé de l'utiliser comme lieu de stockage ou de rangement, tout en assurant son entretien courant.

Musée Champollion - Les Écritures du Monde

Prochains rendez-vous

CONFÉRENCE

Thomas Delamarre, directeur de la maison des arts de Cajarc, proposera une réflexion sur l'art contemporain.

Mardi 28 novembre – 18h
Annexe du musée / gratuit

VEILLÉE « ALPHABETS »

La veillée du musée vous embarque cette année pour un voyage au pays des alphabets en trois temps : une conférence, une dégustation et un spectacle.

• CONFÉRENCE « LES ORIGINES ÉGYPTIENNES DE L'ALPHABET »

Présentée par Rina Viers

Bien que les Égyptiens aient été les premiers à isoler, dans leur écriture, les sons consonantiques (), ils n'ont pourtant jamais utilisé ces signes pour noter toute leur langue. Les Cananéens, en revanche, à leur contact, créent un système alphabétique composé d'une trentaine de pictogrammes à partir desquels émergeront les lettres de l'alphabet phénicien, tronc commun des alphabets sémitiques puis du grec, de l'étrusque et du latin.*

(*) constitués de consonnes

• DÉGUSTATION ALPHABÉTIQUE

Découvrir une civilisation c'est aussi s'initier à sa gastronomie. Avec la Petite Graine Solidaire, nous vous proposons de goûter des mets issus des cultures méditerranéennes.

• SPECTACLE « LE FABULEUX VOYAGE DE L'ALPHABET – SUR LE CHEMIN DU SCRIBE DE MINIEH »

Interprété par Vahakn Philippe Ouzounian et écrit par Jean-Claude Bonnaud

Ahmes, scribe égyptien, nous relate son épopée alphabétique à travers le temps et les civilisations qui ont adopté l'alphabet pour transcrire leur langue. Il suit le voyage parcouru par l'alphabet depuis le Sinaï où il est né jusque dans nos cours d'école.



Jeudi 30 novembre – 18h (conférence) et 20h30 (spectacle)

Annexe du musée

Tarifs : conférence seule 8€ / spectacle seul 10€ / soirée complète 18€.

Réservation conseillée au 05.65.50.31.08 / musee@ville-figeac.fr

Vous **ne**
connaissez pas
l'agence Petits-fils
de **Figeac** ?

C'est **normal**.
Vous ne l'avez pas
encore **ouverte...**

Devenez **franchisé·e**
Petits-fils !



L'aide
à domicile
sur-mesure

01 84 01 11 15
franchise.petits-fils.com

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



Fin septembre, Grégoire Bitters, chanteur, est venu animer l'après-midi pour célébrer les anniversaires d'une vingtaine de résidents.

Résidence Bataillé

Un établissement où il fait bon vivre

Située au cœur du quartier de Bataillé, la structure accueille actuellement 74 résidents. L'établissement, rattaché au Centre Communal d'Action Sociale, dispose de 42 places en EHPAD et de 37 logements au sein de sa résidence autonomie. Au quotidien, la directrice Johanna Urvicz et toute son équipe veillent au confort et au bien-être des résidents en assurant des prestations de qualité dans un cadre de vie agréable.

Dernièrement, **4 chambres de l'EHPAD ont été équipées de lève-personnes sur rails**. Ces dispositifs permettent d'améliorer le confort des résidents et les conditions de travail des agents lors des manutentions et des transferts du lit à la salle de bain par exemple. Un investissement financé grâce à une aide du Rotary Club de Figeac et une subvention de l'Europe.

Pour fonctionner au quotidien, l'établissement peut compter sur **une équipe de professionnels**. Aux côtés du personnel administratif, des cuisiniers et des agents techniques, des infirmières, des aides-soignantes et des ASH (agents de service hospitalier) travaillent jour et nuit au plus près des résidents. Un médecin coordonnateur intervient également deux jours par semaine sur la structure.

UN LIEU DE VIE ET D'ANIMATIONS

Pour compléter cette équipe, une animatrice propose aux résidents de nombreuses activités tout au long de l'année. Gym douce, quiz et jeux de société, lectures, projection de films, chorale, karaoké, ateliers jardinage ou pâtisserie, anniversaires, décoration de l'établissement à l'occasion des fêtes de fin d'année... autant d'occasions de se retrouver, d'échanger et de partager des moments de convivialité. Les familles sont invitées à participer à certains événements comme les anniversaires célébrés à la fin de chaque mois, le quine et le vide grenier organisé par l'amicale des résidents.

En parallèle, des professionnels extérieurs et des bénévoles associatifs interviennent au sein de l'établissement et proposent séances de réflexologie plantaire, soins de socio-esthétique, loisirs créatifs, conférences, spectacles et expositions. Des pauses bien-être et une ouverture sur l'extérieur appréciées des résidents.

Toutes ces activités, pratiquées collectivement ou individuellement, **permettent de sortir les personnes âgées de l'isolement, de créer du lien social pour que la résidence Bataillé soit avant tout un lieu de vie.**

Action Noël du CCAS

Les inscriptions sont ouvertes

Depuis sa création, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Figeac mène chaque année avant Noël une action à destination des familles figeacoises en situation de précarité et des personnes âgées de la ville.

À ses débuts, l'action consistait à distribuer des colis alimentaires. Depuis quelques années, elle a évolué vers l'**attribution de chèque cadeaux** permettant aux bénéficiaires d'en disposer plus librement, selon les besoins de chacun, notamment pour des achats autres qu'alimentaires.

Ils sont **valables** jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante **auprès des commerçants adhérents à l'association « Figeac Cœur de Vie »**, partenaire de l'opération.

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la politique de la Ville de Figeac en matière de **solidarité avec les plus fragiles et les personnes isolées**.

QUI EST CONCERNÉ ?

- les bénéficiaires de minima sociaux (*) (familles et personnes seules) habitant Figeac
- les personnes retraitées, de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu, habitant Figeac (**)

Ces chèques cadeaux, d'une valeur de 10 € à 15 €, sont **attribués sous conditions de ressources** (sur présentation de pièces justificatives récentes) **et selon la composition du foyer**.

Les enfants des familles concernées bénéficient jusqu'à l'âge de 10 ans d'un chèque cadeau supplémentaire de 15 € chacun pour permettre aux parents de choisir eux-mêmes le cadeau de Noël le plus approprié.

OÙ ET QUAND S'INSCRIRE ?

À l'accueil du CCAS entre le **13 novembre et le 22 décembre** : le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h.

En 2022,
l'action Noël du CCAS
a concerné
320 foyers
(193 foyers de bénéficiaires de minima sociaux et 127 foyers de retraités),
soit 509 personnes,
dont 91 enfants
(de 0 à 10 ans).



(*) Revenu de Solidarité Active socle, Allocation de Solidarité Spécifique, Allocation Adulte Handicapé et/ou pension d'invalidité

(**) Hors Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes et maison de retraite.

Pour en savoir plus, contactez le Centre Communal d'Action Sociale : 05 65 50 05 01

Vite dit

LES MARDIS DE LA PETITE ENFANCE Des tables-rondes gratuites et ouvertes à tous

Jusqu'en juin prochain, la Maison de Santé Pluriprofessionnelle Simone Veil accueille une série de tables-rondes, animées par des professionnels de santé, autour des **grandes thématiques de la Petite Enfance** : la vision de l'enfant, le sommeil du bébé, le jeu, le développement psychomoteur, l'écologie fœtale, l'arrivée du bébé : que du bonheur ?, la diversification alimentaire, les émotions de l'enfant, communiquer avec bébé.

Renseignements et inscriptions :
à l'accueil de la MSP Simone Veil, 15 rue Paul Bert ou au 05 82 92 98 89



COMMENT RÉSOUDRE UN LITIGE À L'AMIABLE ?

Une solution, faire appel à un conciliateur de justice

Une procédure judiciaire est souvent longue, éprouvante et coûteuse. Dans ce contexte, les parties concernées par un litige ont tout intérêt à tenter un règlement à l'amiable. **Pour désengorger les tribunaux, la loi incite les usagers à recourir à des modes alternatifs** (conciliation, médiation ou procédure participative) **qui doivent permettre d'aboutir à une résolution plus rapide du conflit**. Depuis le 1^{er} octobre, en l'application du décret n° 2023-357 du 11 mai 2023, la démarche amiable préalable est obligatoire pour certains litiges (*).

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit relevant du droit civil sans avoir besoin d'aller devant le juge. Elle permet de résoudre à l'amiable un bon nombre de différends de la vie quotidienne : litiges entre personnes, troubles du voisinage, relations entre bailleurs et locataires, problèmes de copropriété, litiges commerciaux, etc.

La négociation entre les parties est conduite par le conciliateur de justice qui est assermenté par la cour d'appel et bénévole. Si elle aboutit, la procédure est actée par la signature d'un accord écrit entre les parties et le conciliateur. Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire au même titre qu'une décision de justice. A défaut, le demandeur peut saisir le juge compétent.

(* Demandes de versement d'une somme ne dépassant pas le montant de 5000 € et certains conflits de voisinage (bornage, curage des fossés et canaux, distances de plantations et élagage des arbres).

ZOOM SUR



DEUX PERMANENCES MENSUELLES À FIGEAC

Albert Marty, conciliateur de justice, reçoit le public le **1^{er}** et le **3^{ème} mardi du mois au Centre Social et de Prévention (8, place Vival) sur rendez-vous au 05 65 50 05 01**. Très sollicité et actuellement seul à intervenir sur le secteur du Figeacois, Albert Marty invite toute personne intéressée pour l'épauler dans sa mission à se faire connaître auprès du Centre Social.

Vite dit

ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Donner à tous les jeunes des chances de réussite

En mars dernier, le Centre Social et de Prévention a mis en place, en partenariat avec l'antenne locale du Secours Populaire Français, une action visant à accompagner les enfants et les adolescents rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages scolaires. L'objectif est de **les aider pour que chacun puisse réussir et s'épanouir**. L'expérimentation, qui s'est avérée concluante, a été reconduite à la rentrée.

Actuellement, huit jeunes, écoliers et collégiens, bénéficient du dispositif(*). Une fois par semaine, le mercredi après-midi, ils retrouvent Kader Soumah, référent Familles du Centre Social, et plusieurs bénévoles du Secours Populaire, dont plusieurs sont des enseignants retraités. Ensemble, ils revoient les leçons ou les cours qui posent problème et reviennent sur les connaissances non acquises à travers différents supports comme les jeux ou les livres. Cet accompagnement en petit groupe permet de s'adapter aux problématiques de chacun et de tisser une relation de confiance entre l'enfant et

l'adulte, hors cadre scolaire.

Pour que cela fonctionne et soit pérenne, la démarche doit venir de l'enfant ou de l'adolescent et être soutenue par sa famille. Relais essentiels au domicile, les parents sont donc les bienvenus lors de ces ateliers, qui permettent aussi d'aborder d'autres thématiques liées à la parentalité.

(* Cet accompagnement ne remplace pas l'aide aux devoirs proposée au sein des établissements scolaires.

Pour en savoir plus, contactez le Centre Social et de Prévention : 05 65 50 05 01



Élus Figeac Autrement

Harcèlement scolaire et cyberharcèlement, soyons vigilants

Nous aurons prochainement l'occasion de revenir sur le bilan mi-mandat glorieux que dresse la majorité dans le bulletin municipal précédent (pas moins de 12 pages y sont consacrées !) ainsi qu'au sein des colonnes de la presse locale. Pas sûr que les Figeacois partagent le même sentiment en ce qui concerne la culture, la santé, la sécurité, la propreté, la voirie, la participation citoyenne... Heureusement que « ce bilan n'est pas un programme pour la prochaine campagne électorale », précise le Premier magistrat.

Nous préférons cette fois évoquer le fléau auquel sont confrontés bien trop d'enfants et d'adolescents : le harcèlement dans les établissements scolaires et sur le Net. Que des jeunes en viennent à se suicider doit faire réagir : parents, personnels de l'Éducation nationale, citoyens, élus... Nous devons tous nous saisir de ce phénomène, le dénoncer et le combattre. Des dispositifs ont déjà été mis en

place. Pour signaler une situation de harcèlement scolaire, vous pouvez contacter le 30 20 de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi. Dans le cas d'un cyberharcèlement, composez le 30 18 joignable 7 jours sur 7 de 9h à 23h.

Notre rôle d'élu est d'être à l'écoute, de sensibiliser, d'identifier les problématiques, les anticiper et les traiter collectivement si nécessaire. Même si nous nous sentons peut-être parfois « protégés », notre ville n'est pas à l'abri des évolutions, bonnes ou mauvaises, de notre société.

Les conseillers municipaux : Philippe Brouqui, Christine Delestre, Arnaud Lafragette et Philippe Landrein.

Élus Vivre Figeac

Respect et co-construction

Les élus municipaux sont les représentants des Figeacois.es. Leur mandat : œuvrer dans l'intérêt général. Avant de décider au nom de ses concitoyen.nes, il faut d'abord les écouter et comprendre leurs préoccupations et leurs attentes. Le cumul des mandats dans l'espace comme dans le temps peut faire oublier ces principes de base et conduire à une forme d'indifférence qui se traduit concrètement par l'absence de réponse aux courriers des administrés, des projets d'aménagement construits sans consulter ni même informer les riverains, ...

Notre commune doit relever des défis importants dans l'avenir sur la gestion de l'eau, le tri des déchets, la prise en compte du réchauffement climatique ou encore l'accès aux services publics (enseignement, santé, vivre-ensemble ...). Sur tous ces sujets majeurs, les citoyens doivent être associés aux choix réalisés et l'intelligence collective mobilisée.

Les conseillers municipaux : Patricia Gontier et Pascal Janot.

Élue Figeac Demain

L'intérêt général doit être le seul objectif à atteindre. Ainsi, il est nécessaire d'être en permanence dans le dialogue et la concertation en proposant des idées constructives sans être dans une opposition systématique et démagogique.

La divergence des points de vue est un atout pour une réussite collective et démocratique dans le but de valoriser notre territoire et répondre aux besoins de ses habitants.

La conseillère municipale : Aurélie Morel

Élus Figeac Ensemble - Majorité Municipale

Marqueurs

La Statue de la Liberté, la Tour Eiffel, la Place du Capitole, le Pont Valentré sont des marqueurs que l'on associe immédiatement aux villes de New York, Paris, Toulouse et Cahors sans qu'il soit besoin de commentaire.

Les exemples sont nombreux et si nous avons oublié, pour la plupart d'entre nous, les circonstances de l'édification de ces monuments, leur place dans l'histoire est durablement installée.

La Ville de Figeac s'est cherchée pendant de nombreuses années un tel symbole, et ayant mis en valeur, tour à tour, l'Hôtel de la Monnaie, le Célé, la Maison Natale de Champollion, c'est finalement la Place des Écritures qui est apparue par son originalité et son rapport complexe aux civilisations comme un marqueur de Figeac.

Au-delà de l'attrait pour les visiteurs, l'image de la Ville s'en est trouvée changée : d'une Cité médiévale nous passions à la fois dans l'Égypte Ancienne et dans l'Art contemporain.

Le pari de l'artiste conceptuel Joseph Kosuth s'avérait une réussite.

Demain, ce quartier va se trouver modifié, et si notre Halle de la Place Carnot n'est que le reflet de l'ère industrielle avec une fonction essentiellement utilitaire, le réaménagement de la place, par son parti pris d'effacer les marches et les trottoirs et de réintroduire la pierre dans son revêtement, va changer durablement non seulement la perception que nous en avons mais aussi les usages : faire d'un lieu de passage un lieu de flânerie et de rencontre.

L'aménagement des espaces publics est souvent l'objet de controverses, non seulement à cause de l'impact des travaux, mais surtout par le changement de notre environnement que cela induit.

Si beaucoup de communes s'inscrivent dans des réhabilitations de cœur de village, action portée chez nous depuis plus de 20 ans par la

Communauté de Communes, c'est que l'Espace Public est un bien commun dont nous pouvons tous profiter et qui renforce l'image positive que nous avons de notre Ville et que nous portons avec fierté.

La transformation de la cité au fil des années par la reconquête des immeubles vacants, les rénovations de façades, l'attention portée à la fonction commerciale et de services du centre-ville a changé notre perception.

Les nouveaux arrivants saluent cette convivialité que nous pouvons observer dans les espaces reconquis par les piétons.

C'est dans une démarche cohérente depuis les premières rues piétonnes jusqu'à ce dernier aménagement que nous nous inscrivons depuis longtemps, avec en filigrane la durabilité et la sobriété énergétique.

Nous profitons de cette tribune pour saluer l'arrivée de notre nouvelle collègue Aurélie Morel et sommes persuadés, plus que jamais, que la pluralité des points de vue est un atout pour notre démocratie.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Antoine Soto, Pascal Bru, Anne Laporterie et Nathalie Faure.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Michel Lavayssière, Hélène Lacipière, Reyda Sehlaoui, Marta Luis, Etienne Lemaire, Monique Larroque, Jean-Claude Stalla, Claude Gendre, Léa Boller, Gilles Cros, Scarlett Allatre-Lacaille, Hélène Gazal et Frédéric Rubaud.

INFORMATION PUBLIQUE

Le Conseil Municipal de Figeac a délibéré le lundi 16 octobre 2023 pour :

- Approuver le choix de la SAS « Figeac Plein Air Vacances », enseigne de « Marc et Montmija », en tant que délégataire de service public pour l'exploitation du Domaine Touristique du Surgié à FIGEAC, pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2028.
- Approuver le contrat d'exploitation du Domaine Touristique du Surgié tel qu'il a été présenté aux conseillers municipaux et annexé à la délibération.
- Autoriser le Maire à signer le contrat d'exploitation du Domaine Touristique du Surgié tel qu'annexé à la délibération, ainsi que les pièces afférentes.

TOUS prêts à COMPOSTER !



Composteur individuel | Composteur partagé | Lombricomposteur
Ville, campagne, domicile, travail, vacances...
À CHACUN SA SOLUTION DE COMPOSTAGE

syded-lot.fr | 05 65 21 61 62